



APPEL D'OFFRE

Le Consulat Général d'Espagne a pris la décision de passer un marché de services pour la surveillance et sécurité de ses installations.

Toute société intéressée pourra présenter une offre dans les conditions énoncées dans le cahier des clauses techniques particulières que nous tenons à votre disposition.

Caractéristiques du marché :

Limite d'acceptabilité financière, taxes comprises	834.960 Dirhams. Toute offre dépassant la limite d'acceptabilité financière sera automatiquement rejetée.
Durée du marché	12 mois , avec possibilité de trois reconductions moyennant accord exprès des parties d'une durée de 12 mois (chacune), dans les mêmes conditions.
Assurance responsabilité civile	La souscription d'une assurance de responsabilité civile est exigée
Révision des prix	Il n'y aura pas de révision des prix pendant l'exécution du marché
Critères d'attribution	Prix

Capacité requise de la part des candidats

Capacité économique et financière

- Assurance responsabilité civile** : engagement à souscrire une assurance de responsabilité civile couvrant les risques professionnels, pour un montant égal ou supérieur à la limite d'acceptabilité financière (834.960 Dirhams).

Capacité technique et professionnelle

Liste des principaux services ou travaux de nature identique ou analogue à ceux faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices au maximum, avec mention du montant, de la date et du destinataire, public ou privé. Le montant annuel cumulé de l'année présentant le chiffre d'affaires le plus élevé doit être égal ou supérieur à 70% du montant d'une tranche annuelle moyenne du marché (584.472 Dirhams)



Présentation des offres

Les offres des candidats intéressés doivent être conformes au cahier des clauses techniques particulières, à la présente invitation et à tous les autres documents régissant l'avis de marché. Elles doivent obligatoirement être présentées selon le modèle « Offre et déclaration sur l'honneur » ci-joint. La présentation de l'offre implique pour l'opérateur l'acceptation inconditionnelle de toutes les clauses ou conditions, sans aucune réserve ou exception.

Autres précisions relatives à la présentation des offres :

Date limite de réception des offres	19 avril 2025 à 00H00
Lieu et modalité de présentation des offres	1. Format papier : au registre du Consulat Général d'Espagne à Casablanca, 14 Bd de Paris 4ème étage heure d'ouverture de 09H00 à 14H00 2. Format dématérialisé : à l'adresse électronique cog.casablanca@maec.es
Langue de la proposition	Français ou espagnol
Documents à présenter	Offre et déclaration sur l'honneur selon modèle joint à la présente invitation

Fait à Casablanca, le 09 avril 2025



Le Consul Adjoint

Jaime López-Dóriga González-Valerio



OFFRE ET DÉCLARATION SUR L'HONNEUR
Dossier n° 20250244.227151SE

Données relative au candidat

Opérateur économique
CIF (Code d'identification
fiscale)/Équivalent
Domicile
Représentant
DNI (Document national
d'identité)/Équivalent
Adresse électronique aux fins
de notification

Critères d'attribution : prix

L'offre économique initiale présentée pour la fourniture de la totalité des services décrits dans le cahier des clauses techniques particulières, et conformément au projet de contrat est de :

OFFRE POUR LA TOTALITÉ DU MARCHÉ, SANS
RECONDUCTIONS (hors taxes)
TAXES

TOTAL XX MOIS, TAXES COMPRISES :

Fait à _____, le _____ 202__

Signé :

Page 1/2



Déclaration sur l'honneur

Le soussigné déclare :

1. qu'il accepte sans réserve le contenu de l'ensemble des clauses et conditions définies dans la lettre d'invitation, dans le cahier des clauses techniques et dans le projet de contrat ;
2. que l'opérateur **dispose des moyens techniques et humains** pour exécuter le marché et qu'il s'engage à affecter ou consacrer ces moyens à l'exécution du marché ;
3. que la société est **valablement constituée** et que, conformément à son objet social, elle peut soumissionner ; que le signataire de la présente déclaration a le pouvoir de représentation lui permettant de présenter une offre au nom de la société ;
4. que l'opérateur est classé au registre des opérateurs agréés, le cas échéant, ou qu'il satisfait aux exigences de **capacité économique, financière et technique ou professionnelle** dans les conditions fixées dans la lettre d'invitation ;
5. que l'opérateur n'est pas placé sous l'effet d'une interdiction de soumissionner ;
6. que, s'il utilise les moyens d'autres opérateurs, il joint à la présente déclaration, une déclaration sur l'honneur de chacun de ces opérateurs ;
7. que, s'il est proposé comme candidat à l'attribution du marché, il s'engage à constituer une **garantie de bonne exécution** pour une valeur égale à 5% de l'offre (hors TVA ou taxe équivalente).
8. que, s'il est proposé comme candidat à l'attribution du marché, il s'engage à souscrire une assurance de responsabilité civile pour toute la durée d'exécution des services.
9. LITIGES : les litiges survenant au cours de l'exécution du marché sont réglés d'un commun accord entre les parties. En l'absence d'accord, les litiges sont soumis aux tribunaux espagnols compétents, si le prestataire y consent.

Acceptez-vous de vous soumettre à la juridiction des tribunaux espagnols pour résoudre tout différend qui pourrait surgir au cours de l'exécution du marché ?

Oui, j'accepte de me soumettre à la juridiction des tribunaux espagnols

Non, je n'accepte pas de me soumettre à la juridiction des tribunaux espagnols

La représentation exige que, dans un délai de dix jours ouvrables, le candidat qui soumet la meilleure offre présente les pièces justificatives des points susmentionnés. Si cette exigence n'est pas satisfaite de manière adéquate, le soumissionnaire est réputé avoir retiré son offre, sans préjudice des sanctions applicables. Dans ce cas, la même documentation est demandée au soumissionnaire suivant, selon l'ordre de classement des offres.

Fait à _____, le _____ 202

Signé :